

Honoraires de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce

Mandat de Vente : honoraires charge Vendeur (à charge acquéreur uniquement dans le cadre d'un bien issu d'une succession) / **Mandat de Recherche** : honoraires charge Acquéreur

Prix de vente honoraires agence compris		Honoraires TTC	
Inférieur ou égal à 25 000 €		3 000 €	
Supérieur à 25 000 € jusqu'à 600 000€	5 % TTC du Prix de Vente honoraires inclus	avec un minimum de 10000 €	
A partir de 600 001 €	4 % TTC du Prix de Vente honoraires inclus		

Honoraires de Location	Honoraires Bailleur TTC	Honoraires Locataire TTC
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10€/m ² de surface habitable	10€/m ² de surface habitable
Etat des lieux location	3€/m ² de surface habitable	3€/m ² de surface habitable

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires de Gestion : baux d'habitation ou mixtes	A la charge du Bailleur	
Gestion Courante	7,5 % TTC des sommes encaissées	
Garantie des Loyers Impayés	2,20 % TTC des sommes encaissées	
Honoraires Complémentaires : constitution des dossiers contentieux locataires (dossier huissier, avocats,...), ou de sinistres d'assurance	A la vacation horaire : 70 € TTC / heure	

Honoraires applicables à partir du 05 Mai 2022